

FAQ

Rémunération et dispositifs d'aide à la levée des freins

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
Rémunération				
1	Rémunération	Attestation fiscale	Un stagiaire souhaite faire modifier son adresse sur son attestation fiscale.	Si le stagiaire est en cours de formation, c'est à l'organisme de formation de transmettre la demande. Si le stagiaire n'est plus en formation il doit prendre contact avec l'ASP.
2	Rémunération	Forfait parcours	Le stagiaire est-il rémunéré pendant le positionnement ?	Oui.
3	Rémunération	Forfait parcours	Si le stagiaire, à l'issue des 10 jours de positionnement, ne s'engage pas, sera-t-il rémunéré ?	Oui pour 10 jours.
4	Rémunération	Forfait parcours	Si un stagiaire rémunéré ne signe pas son contrat d'engagement, regagne-t-on une place rémunéré pour un autre stagiaire ?	100% des actions de niveau III peuvent prétendre à une place rémunérée.
5	Rémunération	Forfait parcours	Le nombre de places rémunérées étant identiques aux nombres de places du bon de commande, nous risquons de manquer de places rémunérées puisque certains stagiaires ne resteront pas en parcours mais mobiliseront une place ?	Chaque stagiaire entrant en formation sur le dispositif projet pro bénéficiera d'une rémunération. 100% des actions de niveau III peuvent prétendre à une place rémunérée.
6	Rémunération	Indemnité transport	Y a-t-il une mise à jour des règles de remboursement des déplacements stagiaires ?	Règles identiques. 2 modalités de remboursement : indemnités forfaitaire ou remboursement des frais de transports (page 11 du RIR).
7	Rémunération	Indemnité transport	Seul les stagiaires RQTH peuvent prétendre au remboursement de leur déplacements ?	Non, l'indemnité de transport est versée sous conditions à tous les stagiaires bénéficiant d'une rémunération versée par la Région.
8	Rémunération	Indemnité transport	Sous quelles conditions les stagiaires rémunérés par pôle emploi bénéficient de l'indemnité de transport ?	L'indemnité de transport est adossée au versement de la rémunération versée par la Région. Un stagiaire rémunéré par pôle emploi ne percevra pas l'indemnité de transport.
9	Rémunération		Si on valide l'état de présence sans que le stagiaire n'ait donné sa feuille de stage avant le 5 mois et qu'il est absent. Un titre de recette sera émis et donc mettre en difficulté le stagiaire ?	La rémunération est proratisée en fonction des jours d'absence. Toute journée payée à tort fera l'objet d'un titre de recette pour trop perçu.
10	Rémunération		Un bénéficiaire de la RQTH n'est pas forcément bénéficiaire de la AAH donc doit-on cocher oui ?	Si le stagiaire ne bénéficie pas de l'AAH alors il ne faut pas cocher oui.
11	Rémunération		Y aura-t-il des notices disponibles pour PROFIL et guide de la rémunération stagiaire ?	Le guide de la rémunération stagiaires est téléchargeable sur le site : https://www.laregion.fr/Remuneration-des-stagiaires-de-la-formation-professionnelle Pour obtenir le guide d'utilisation de l'interface "Profil", rapprochez-vous de l'ASP au 09 70 83 15 15.
12	Rémunération		Quel est le barème de rémunération pour les -26 ans qui n'ont travaillé que 6 mois sur 1 année ? Un nombre minimum d'heure travaillé est-il nécessaire dans le cadre de contrat intérimaire ?	Le barème est de 712,40 € pour les - 26 ans ayant exercés une activité pendant 6 mois au cours d'une période de 12 mois (pas de notion d'heures mini).
13	Rémunération		Peut-on constituer les dossiers de rémunération avant l'entrée en formation des stagiaires ?	Oui, le dossier est à constituer au plus tard le premier jour d'entrée en stage.
14	Rémunération		Je vois sur mon bon de commande un taux d'intervention FSE, pour l'ASP, dois-je cocher "dossier éligible FSE" dans l'onglet formation ?	Oui, uniquement pour les E2C.

FAQ

Rémunération et dispositifs d'aide à la levée des freins

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
15	Rémunération		A partir de quand démarre la rémunération du stagiaire ?	La rémunération du stagiaire démarre le premier jour de son entrée en formation.
16	Rémunération		En cas de parcours individualisé avec une réduction de durée de formation, que ce passe-t-il pour le stagiaire durant le module dont il est "dispensé" (car possède déjà les compétences) ? Est-il toujours rémunéré ?	Non, la rémunération est versée en fonction du temps de présence en formation.
Dispositifs d'aide à la levée des freins				
17	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Aide à la Garde d'Enfant	L'Aide à la Garde d'Enfant est-elle maintenue en 2023 ?	Oui.
18	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Aide à la Garde d'Enfant	Les formations Compétences Plus sont-elles concernées pour l'Aide à la Garde d'Enfant ?	Toutes les formations financées et agréées par la Région sont éligibles à l'AGE.
19	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Aide à la Garde d'Enfant	Comment faire appel à cette aide ?	Si stagiaire forpo : l'organisme dépose le dossier dans DEFI. Si repreneurs : le bénéficiaire fait sa demande directement en ligne https://www.laregion.fr/Aide-a-la-Garde-d-Enfants
20	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Mobilité	Une stagiaire a déclaré une adresse lors de son entrée, il perçoit donc des frais de déplacement, mais elle a déménagé, comment fait-on pour modifier l'information sur Sigma ?	Dans SIGMA, vous pouvez accéder à la fiche stagiaire et cliquer sur le bouton "modifier", le stagiaire et vous pourrez modifier la rubrique "Adresse et coordonnées".
21	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Pacte Vert	Doit-on apposer le logo "Pacte Vert" et sur quels documents, lorsque la formation fait partie du dispositif ?	Il est recommandé d'apposer le logo.
22	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Revenu Ecologique Jeunes	Le Revenu Ecologique Jeunes est-il reconduit pour le PRF23 ?	Le REJ est reconduit pour 2023.
23	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Revenu Ecologique Jeunes	Est-ce qu'un stagiaire qui a suivi une formation éligible au REJ peut, une fois qu'il a créé son entreprise, redemander un REJ s'il a moins de 30 ans ?	Non, le REJ accompagne le bénéficiaire pendant la phase d'émergence qui se trouve en amont de la création/reprise d'entreprise.
24	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Revenu Ecologique Jeunes	Comment mobiliser le REJ ?	Déposer le dossier (dématérialisé dans DEFI) dès lors que le bénéficiaire remplit les conditions (formation PRF fléchée PACTE vert ou bénéficiaire d'un accompagnement à la créa/reprise par une structure labellisée).
25	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Revenu Ecologique Jeunes	Le REJ est-il accordé pour les formations "surveillants visiteurs de nuit" et "conducteurs accompagnateurs de PMR" ?	Toutes les formations éligibles sont disponibles à l'adresse ci après : https://www.meformerenregion.fr/recherche?k=revenu+ecologique+jeunes&f[0]=
26	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Revenu Ecologique Jeunes	Quelles formations sont éligibles au REJ ?	Toutes les formations éligibles sont disponibles à l'adresse ci après : https://www.meformerenregion.fr/recherche?k=revenu+ecologique+jeunes&f[0]=
27	Dispositifs d'aide à la levée des freins	Revenu Ecologique Jeunes	Où trouver les informations concernant le revenu écologique jeune ?	Toutes les infos utiles sont sur le site : https://www.laregion.fr/revenu-ecologique